

## Comment concilier la nature et la quiétude du promeneur à Saint-Hippolyte ?

Les enjeux de l'entretien des espaces verts et de la végétation sur la colline de Saint-Hippolyte sont multiples : Sécuriser l'accès des familles, préserver les remparts que la nature dégrade, dégager la vue et garder toute sa poésie à ce lieu. Saint-Hippolyte est aussi un parc pour les Crémolans. Il est un lieu de lien social où l'on peut se donner rendez vous ou rencontrer un voisin pendant la balade du chien... C'est l'ARCC qui est mandaté pour cet entretien et la sauvegarde des remparts. Chaque aménagement est décidé en concertation avec le Conseil d'Aménagement Urbain et Environnement



du département (CAUE) et les services techniques de la ville. Une charte orientant la gestion des arbres et arbustes

### SAINT-HIPPOLYTE EST UN BIOTOPE RICHE QUI DOIT ÊTRE PRÉSERVÉ

a été signée entre l'ARRC et la ville de Crémieu : Un de coupé / deux de replantés. Si tout le monde reconnaît la nécessité d'un travail régulier pour maintenir ce lieu agréable et accessible, certains déplorent le peu de prise en considération de la

biodiversité de ce plateau. La tonte systématique des prairies n'épargnant aucune fleur, l'élagage trop fréquent des arbres et arbustes à fleurs, le désherbage à ras des allées entraînent l'aridité du plateau et détruisent les refuges de la faune. Situé en pleine nature, Saint-Hippolyte est un biotope riche qui doit être préservé en respectant la flore qui accueille insectes, petits nuisibles, oiseaux et animaux sauvages.

## Monnaie locale : En 2021, le Tissou !

Un outil de soutien de l'économie locale.



Après la crise de la COVID et la transition écologique et sociale, l'arrivée dans le Nord-Isère d'une monnaie locale, complémentaire et citoyenne apparaît comme une bonne nouvelle pour l'économie locale. Avec le tissou, pas d'épargne, ni de spéculation mais uniquement des échanges locaux simples : Un tissou vaudra un euro. Il pourra être utilisé par les magasins, les associations et les collectivités. Ainsi, le tissou ne s'oppose pas à l'Euro ; il est réservé aux rapports marchands à petite échelle.



Une démarche militante qui bouscule les habitudes.

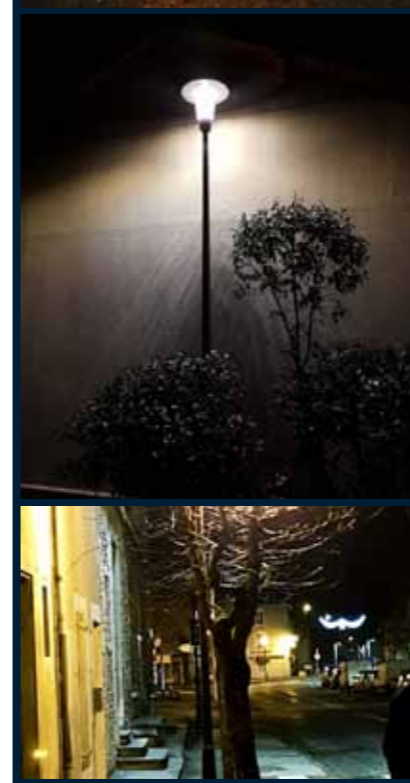
Certain-e-s d'entre nous s'interrogent en se demandant comment l'on peut agir pour un monde plus vertueux et juste ? En utilisant le tissou ! À ce jour le tissou n'est pas encore en circulation mais il arrive en 2021 et déjà une vingtaine de prestataires s'engage à l'utiliser. Vous verrez bientôt fleurir sur leur devanture « Ici bientôt le Tissou »

# murs murs

DE CRÉMIEU

N° 24  
FÉV. 2021

L'INFORMATION CITOYENNE  
WWW.MURSMURSDECREMIEU.FR



la gazette par :  
**les amis**  
des citoyens pour  
CRÉMIEU

## édito

**La nuit, un monde fabuleux...  
...à redécouvrir, si l'éclairage public nocturne le permet.**

Une dizaine de millions de points lumineux éclairent le ciel nocturne de France aujourd'hui : 89% de plus que dans les années 1990 ! La quantité de lumière artificielle émise a augmenté de 94%. Les conseils municipaux ont privilégié la sécurité et une « vision poétique du patrimoine ». **Mais c'est trop.**  
**Trop pour notre sommeil :** La nuit, il doit faire noir pour que notre corps sécrète de la mélatonine, hormone du sommeil.  
**Trop pour le portefeuille :** L'éclairage public représente en moyenne 40 % de la facture électrique d'une commune et près de 20 % de sa dépense globale en énergie.  
**Trop pour les animaux :** Les oiseaux ne voient plus les étoiles, les insectes meurent épuisés...

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE EN MOYENNE 40 % DE LA FACTURE ÉLECTRIQUE D'UNE COMMUNE

### Alors que faire ?

Appliquer la loi qui a pour objectif de faire diminuer la pollution lumineuse et qui stipule que les commerces et les bureaux ont l'obligation d'éteindre leur publicité, enseigne et vitrine entre 1 et 6 h du matin ? Cette mesure permettrait d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 750.000 ménages soit une économie de 200 millions d'euros. Quant aux éclairages publics, il faut les réduire pour être conforme au Grenelle de l'environnement qui précise que les émissions de lumière artificielle ne doivent pas causer de trouble aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, ni entraîner un gaspillage énergétique ou empêcher

l'observation du ciel nocturne. À Crémieu, on enlève petit à petit nos belles lanternes historiques pour les remplacer par des éclairages

équipés de LED, efficaces sur le plan énergétique mais qui produisent un éclairage froid et éblouissant. Notre ville présente pour l'instant des niveaux d'éclairage nocturne très disparates et c'est au Jardin des pages que la puissance lumineuse est la plus forte. En règle générale, les nouvelles installations produisent un éclairage qui ne va pas dans le sens de la réduction et qui est le même toute la nuit alors qu'on pourrait éteindre six heures au coeur de la nuit, comme à Leyrieu ou à Saint-Hilaire-de-Brens ou installer un éclairage dynamique partout où l'extinction n'est pas possible. **À ajuster encore pour retrouver le noir au coeur de la nuit, préserver le vivant et faire de belles économies !**

Numéro 24 - février 2021

Murs Murs de Crémieu est la gazette des Amis des Citoyens pour Crémieu, association Loi 1901, 35 rue Porcherie, 38460 Crémieu.  
**Directrice de publication :** Caroline Snyers  
**Comité de rédaction :** C. Snyers, G. Barry, P. Nartz, M. Memmorobe, L. Barriquand, A. Flores, T. Houbert, L. Petit Ben Saldane. merci à Arnaud pour les illustrations.  
**Impression :** IPNS - N° ISSN : 2275-5950  
**Photos et illustrations :** ACPC - freepik  
**Prix :** gratuit (coût 0,25 €) - **tirage :** 2500 ex.  
imprimé sur papier recyclé et recyclable ne pas jeter sur la voie publique

L. Moyenne des chiffres de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) et ceux de l'Association Française de l'Éclairage (AFE)  
2. arrêté du 23 janvier 2013



Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :  
**Association des ACPC**  
**35 rue porcherie - 38460 Crémieu**  
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.

## 39,4 kg dans l'œil



6 bouteilles de whisky,  
8 bouteilles de vin,  
63 canettes de bière,  
47 paquets de cigarettes,  
1 paquet de Mikado,  
1 compote, 3 Kinders, 2 boîtes de bacon fumé, 1 Ketchup Mac Do, 60 tickets de loterie à gratter, 3 enjoliveurs, 1 boîte à

chaussures femme à 39€ et 1 boîte de préservatifs

**Tout ça... trouvé sur les bas-côtés de la route Annoisin - Crémieu, le 02/02/2020 lors d'une balade à pied !**

## Où cette photo a-t-elle été prise ?



Réponse sur notre site Internet [www.mursmursdecremieu.fr](http://www.mursmursdecremieu.fr)

Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don ou adhérer à l'association :

- Je fais un don de ..... €  
 J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €  
Mon nom : .....  
Mon adresse postale : .....  
Mon adresse email : .....



Ça me réjouit !

## 2020, ANNÉE DE SOLIDARITÉ CRÉMOLANE, A PROLONGER...

La solidarité, nationale et interpersonnelle, a été bien visible autour de nous en 2020. À Crémieu, un groupe de plus de 70 personnes, indépendant de toute instance et de toute collectivité, s'est constitué pour discrètement s'occuper de quelques familles particulièrement à la peine. L'une d'elle, avec un enfant et une maman enceinte, vivait dans une voiture fin 2019. Le bouche à oreille a magnifiquement fonctionné pour trouver des logements dignes de ce nom à 3 familles. Sur Crémieu jusqu'ici, seule cette méthode a fonctionné. Les agences immobilières, frileuses, ont refusé d'aider, faute de garanties suffisantes... ! Souhaitons que la solidarité puisse s'incarner pour toutes/tous dans un avenir proche.

## Ça m'intéresse, le Mag



Cette année, le bulletin municipal a changé de format, de style et de titre. Le Mag contient de bien jolies photos qui entretiennent la belle image de Crémieu et font plaisir à ses habitants-e-s. On aimerait maintenant qu'il donne des informations capitales, comme le budget communal et les coûts et financement des travaux du cours Baron Raverat. Le Mag parle d'environnement et de tri sélectif, mais oublie de donner le nombre de PAV (Points d'Apport Volontaires) et leur localisation sur une carte, ... Une belle enveloppe remaniée qui doit se remplir d'infos moins superficielles et plus conformes au terrain.

## MEILLEURS VŒUX !



Cette année nouvelle restera-t-elle comme une continuité de la précédente ? Pour contourner les contraintes de la Covid, les ACpC se sont adaptés aux moyens de communication à distance. Si les ACpC ont été discrets tout au long des mois passés, les projets ne se sont pas arrêtés pour autant, les statuts de l'association ont été revus et notre participation aux actions citoyennes et culturelles locales s'est maintenue. C'est pourquoi, si les barrières s'abaissent ou disparaissent, on retrouvera

### SI LES ACPC ONT ÉTÉ DISCRETS TOUT AU LONG DES MOIS PASSÉS, LES PROJETS NE SE SONT PAS ARRÊTÉS POUR AUTANT

Potiers. N'oublions pas le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes et l'écriture trimestrielle de Murs Murs, que vous trouvez gratuitement dans vos boîtes à lettres.

Un grand projet ambitieux aimerait voir le jour en 2021 : Ouvrir un lieu de rencontre qui proposerait des ateliers, des expositions et la possibilité toute simple de s'y retrouver pour échanger autour d'un café ou d'une tasse de thé.

Les ACpC vous présentent leurs meilleurs vœux en espérant que cette nouvelle année verra la fin de la pandémie tout en continuant à montrer des signes de fraternité et de solidarité.

## Réalités du Covid...

Journal de bord

Le 07 novembre - 1<sup>er</sup> jour

« Hugo est parti ce midi sur Bourgoin pour insuffisance respiratoire. Nous ne nous y attendions pas du tout. »

19 novembre 2020

« ...quand l'infirmière appelle, j'ai peur de l'entendre ; »  
Voici les nouvelles de l'interne d'hier soir et de l'infirmière de ce matin, Hugo est vers la bonne pente, les médecins ont décidé de diminuer la respiration artificielle et d'arrêter les médicaments. Hugo a de petites réactions, comme cligner des yeux et commence par respirer de lui-même. Tout va bien pour le poumon droit, le gauche a encore des difficultés. Hugo va être tourné sur la droite pour dégager ce poumon gauche. Voilà les dernières nouvelles en attendant un bon dégagement de son poumon gauche.

« Ne vous inquiétez plus pour moi, je suis immunisée pour quelques temps sauf de l'amitié que vous me témoignez ! Je vous embrasse, Titane »

25 novembre

« Appel tardif du coup de fil du médecin. Hugo est en situation moins grave qu'il y a deux jours. »  
Toujours dans le coma. Ses poumons se rétablissent, ventilation et tension sont correctes.

Le problème vient des bactéries qui se situent dans les voies centrales et les poumons. On doit trouver les antibiotiques actifs. Pour cela, ils font appel à un spécialiste pour arriver à doser correctement ces antibiotiques. Ses reins en prennent un coup, donc on l'hydrate énormément pour les nettoyer et éliminer tous ces antibiotiques. Il passera la nuit ainsi et si demain, les reins faiblissent une machine viendra à la rescousse du rein pour épurer le sang. « Je vous embrasse câlinement et avec la foi que Hugo et l'équipe soignante se battent pour sa vie. »

29 janvier, à l'heure de lancer l'impression, nous apprenons avec beaucoup de chagrin le décès d'Hugo. Nous adressons nos pensées chaleureuses à Titane, ses enfants et à toute sa famille.



cours ? Pour cela et pour dégager de l'espace, le sens unique devant la Poste va-t-il

Au pire, on nous dira qu'on aurait pu faire mieux mais que ça aurait été plus cher... ! Et puis à Crémieu on ne fait pas n'importe quoi, tout est compliqué, l'ABF veille... Et puis, c'est fait, c'est fait ! Et puis pourquoi toujours se poser des questions ?

### À QUOI RESSEMBLERA LE COURS BARON RAVERAT DANS UN AN ET DEMI, COMPTE TENU DES RETARDS PRÉVISIBLES ?

être maintenu ? Quid des plantations d'arbres, de la végétalisation au niveau du parc et de la mise en valeur du monument au mort ? Confiance, les bureaux d'études dûment mandatés savent ce qui est beau et bien pour nous. Ils ont largement expérimenté ailleurs ce type de réalisations formatées. Cet environnement que nous aurons vu mille fois déjà aura l'effet de nous rassurer et d'anesthésier agréablement notre sens critique !



## Ça m'agace !

### Faites ce que je dis... pas ce que je fais !

Depuis 2019, la loi LAURE<sup>1</sup> est venue préciser la loi LOM<sup>2</sup> de 1996 : « À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines[...] doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants [...] »

Et à Crémieu ? Devant l'absence d'espaces réservés aux vélos lors de la première tranche de travaux sur le cours Baron Raverat nous avons déjà

interrogé le conseil municipal qui avait répondu "vous n'avez qu'à rouler sur les trottoirs".... Ah bon ? Ce n'est pas interdit ?

2021, toujours pas d'espaces prévus pour les cyclistes dans les nouveaux aménagements en cours et pourtant, sur "le mag" de la ville on nous conseille 30 mn d'activités physiques par jour, pour notre santé et pour la planète avec un joli logo de cycliste !

Alors, on fait comment ?

1. Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie  
2. Loi d'Orientation des Mobilités



constituée d'énormes pavés. Au-delà du ralentissement engendré par les feux

### LE STATIONNEMENT Y EST DE PLUS EN PLUS SAUVAGE...

tricolores lors des travaux, on se pose les questions suivantes : Quelle est l'utilité de cette bande pavée ? Faire ralentir les voitures ? Mais à quoi servent les tout nouveaux plateaux alors ? Embellir l'entrée ? Chacun-e aura son propre avis. Est-ce dans le cadre d'une politique

d'aménagement de la ville ? Pas d'information municipale. Et quel surcoût ? Pastiche de ce qui se fait ailleurs ? Lubie ? Ce qui est sûr, c'est que le bruit occasionné par ces pavés gêne les riverains, et le stationnement est de plus en plus sauvage et on attend toujours le tout-à-l'égoût pour tous les logements... N'est-ce pas bien plus important ?

## Travaux de voirie : Le grand suspens !

Voilà bientôt un an débutait dans la douleur le chantier de la porte neuve : « Tout ça pour ça ! » serait-on tenté de dire ! Passons sur l'esthétique du résultat, chacun aura son opinion. Pour ne pas avoir la mémoire trop courte, attardons-nous plutôt sur la manière dont l'opération a été menée. Posons-nous la question si un éventuel retour d'expérience a pu être fait avant de commencer les actuels travaux vers le monument aux morts ?

En effet, nous nous souvenons du pitoyable lancement des opérations à la porte neuve : Un succédané de réunions d'information quand des voix indignées commençaient à se faire entendre, la mise en

place de quelques panneaux d'informations bricolés à la hâte et enfin un démarrage effectif à grand renfort de gendarmes... Tout esprit intéressé par la vie de la cité essaie d'imaginer à quoi ressemblera le Cours Baron Raverat – dans un an et demi, compte tenu des retards prévisibles – et consulte les différents supports municipaux d'information : Le « Mag », bulletin municipal nouvelle mouture, le Facebook de la mairie, d'éventuels panneaux d'information style porte neuve... mais rien, rien, nulle part. Ne reste plus aux Crémolan-e-s qu'à faire des suppositions et à collecter les réflexions glanées lors de micro-trottoirs (ça tombe bien !) et elles sont intéressantes : les « déplacements actifs » dont il est fait état dans le « Mag », à savoir ceux réalisés à vélo, auront-ils leur place sur le

## Entrée nord.

En novembre 2020, les travaux ont commencé à l'entrée nord de notre ville. Considéré comme accidentogène (?), le carrefour a été modifié, entraînant au passage l'abattage de marronniers (cf murs murs n°22). Deux plateaux de ralentissement ont été installés afin de réduire la vitesse des véhicules, puis les travaux ont été stoppés de longs mois. Covid ? Été ? Nous pensions qu'il ne restait que les trottoirs à finir mais fin 2020, les travaux reprennent, la route est cassée pour l'installation d'une bande routière

